



Revista Affectio Societatis
Departamento de Psicoanálisis
Universidad de Antioquia
revistaaffectiosocietatis@udea.edu.co
ISSN (versión electrónica): 0123-8884
Colombia

2019

Luis Iriarte Pérez

**SUR LA PROBLÉMATIQUE DU LIEN SOCIAL DANS LA
PSYCHOSE**

Revista Affectio Societatis, Vol. 16, N.º 30, enero-junio de 2019

Art. # 6 (pp. 117-131)

Departamento de Psicoanálisis, Universidad de Antioquia
Medellín, Colombia

SUR LA PROBLÉMATIQUE DU LIEN SOCIAL DANS LA PSYCHOSE

Luis Iriarte Pérez¹

Université Rennes 2, Francia

luisiriartep@gmail.com

ORCID : 0000-0002-8422-7047

DOI : 10.17533/udea.affs.v16n30a06

Résumé

Dans le présent article, nous prenons appui sur la théorie de Jacques Lacan pour décrire quelle est la spécificité du lien social dans la psychose. Nous partons de la notion de signifiant, exposée en 1960, pour démontrer que celle-ci est en relation avec ce que Lacan théorise, en 1970, à propos du discours et du lien social. C'est ainsi que nous arrivons à formuler que la problématique du lien social surgit chez les patients psychotiques lorsqu'il n'existe pas un rapport entre les signifiants déterminant la constitution subjective.

Nous prouvons cette hypothèse en prenant compte d'un cas clinique et nous indiquons qu'il peut se présenter trois types de difficultés au niveau du lien social : 1) Les relations avec l'entourage seront interprétées à partir de la séquence *Énigme-Perplexité-Certitude* ; 2) Les rapports aux autres sont marqués par une certaine radicalité, et 3) Ce lien absolu provoque souvent le sentiment d'être abandonné.

Mots-clés : lien social, discours, difficultés du lien social, psychose.

1 Doctorant de psychopathologie à l'Université Rennes 2 (France). Psychologue, Master de Psychologie Clinique à l'Université Rafael Urdaneta (Venezuela) et Master de Pscyanalyse à l'Université Paris 8 (France). Ancien psychologue au Nouvel Hôpital de Navarre (France).

SOBRE LA PROBLEMÁTICA DEL LAZO SOCIAL EN LA PSICOSIS

Resumen

En el presente artículo, nos apoyamos en la teoría de Jacques Lacan para describir cuál es la especificidad del lazo social en la psicosis. Partimos de la noción de significante, expuesta en 1960, para demostrar que esta tiene relación con lo que Lacan teorizó, en 1970, a propósito del discurso y del lazo social. Así, llegamos a formular que la problemática del lazo social surge en los pacientes psicóticos cuando no existe una relación entre los significantes que determinan la constitución subjetiva.

Probamos esta hipótesis teniendo en cuenta un caso clínico e indicamos que se pueden presentar tres tipos de dificultades a nivel del lazo social: 1) las relaciones con el entorno serán interpretadas a partir de la secuencia *Enigma-Perplejidad-Certeza*; 2) las relaciones con los otros están marcadas por cierta radicalidad; 3) este lazo absoluto provoca a menudo el sentimiento de estar abandonado.

Palabras clave: lazo social, discurso, dificultades del lazo social, psicosis.

ON THE ISSUE OF THE SOCIAL BOND IN PSYCHOSIS

Abstract

In this paper, we base on Jacques Lacan's theory to describe the specificity of the social bond in psychosis. We start from the notion of signifier, presented in 1960, to prove that it has a relation to Lacan's theorization, in 1970, on discourse and social bond. Thus, we formulate that the issue of the social bond arises in the psychotic patients when there is no relation among the signifiers which determine the subjective constitution. We prove such hypothesis by taking into

account a clinic case and we indicate three possible difficulties in terms of the social bond: 1) the relations to the surroundings will be interpreted from the sequence *Enigma-Perplexity-Certainty*; 2) the relations to the others are marked by a certain radicalness; 3) this absolute bond often causes the feeling of being abandoned.

Keywords: social bond, discourse, issues of the social bond, psychosis.

Recibido :28/10/2017 • Aprobado :02/06/2018

Introduction

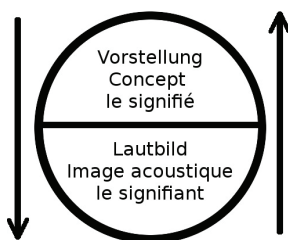
A partir de la psychanalyse d'orientation lacanienne, nous allons examiner dans le présent article une question : Quelles difficultés peuvent rencontrer les patients psychotiques au niveau du lien social ? Pour arriver à y répondre, nous aborderons ce sujet de la manière suivante : En premier lieu, nous allons réfléchir sur la notion de lien social en nous appuyant sur certaines théories de J. Lacan. Ensuite, nous démontrerons à partir d'un cas clinique comment se présentent certaines difficultés du lien social chez ses patients.

Pour commencer nous dirons que la notion du lien social a pu être approchée par différentes voies, étant une d'entre elles les liens d'« alliance, filiation, fraternité » (Grollier, 2003, p. 155) qu'un individu établit avec son entourage. Également, cette notion permet de saisir ce qui détermine que certaines personnes puissent « tenir ensemble de façon viable et relativement stable » (Sauret, 2009, p. 314). D'autre part, nous percevons qu'à partir de cette conception nous pouvons examiner « le lien du sujet à l'objet dans le fantasme » (Soler, 2012/2011-2012, p. 53). Par ailleurs, le lien social a été considéré dans ses deux « dimensions » (Grollier, 2015, p. 59) : 1) La dimension subjective, liée à la position occupée par un sujet lors de son arrivée au monde et 2) La dimension collective, faisant référence à l'inscription d'un individu dans une logique de vie commune. Nous constatons donc qu'il existe une pluralité d'approches pour traiter la question du lien social depuis la psychanalyse lacanienne. Pour cette raison, nous pouvons préciser quel est notre point d'appui théorique.

En ce qui concerne notre recherche, nous allons nous orienter à partir de cette formule de Lacan : « un discours, c'est ce qui détermine une forme de lien social » (Lacan, 1975/1972-1973, p. 76). En ce sens, pour étudier la notion du lien social chez Lacan, une voie possible est celle de sa théorie sur le discours. Cependant, nous remarquons que cette théorie est strictement liée à celle qu'il avait élaborée dans les années 1950 concernant le signifiant. Pour cela, nous examinerons les formulations de Lacan sur le signifiant afin de saisir ce qu'il a théorisé postérieurement sur le discours, étant une modalité de lien social.

Le signifiant : de la linguistique à la psychanalyse

Tout au long de son enseignement, Lacan a décrit l'existence de trois « registres essentiels de la réalité humaine » (Lacan, 2005/1953, p. 13) : le symbolique, l'imaginaire et le réel. Nous aborderons ici l'ordre symbolique puisque c'est dans celui-ci qui a été localisé tout ce qui concerne le langage. Cependant, avant de commencer à examiner ce registre, nous allons nous référer à la définition de Ferdinand de Saussure permettant à Lacan d'élaborer sa conception sur le signifiant.



A ce propos, nous nous rapportons au *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure, où il avait formulé sa théorie du signe linguistique, en manifestant qu'un signe c'était « la combinaison entre un concept et une image acoustique » (Saussure, 1972, p. 98). Le concept serait alors la représentation mentale que nous nous faisons d'un mot (par exemple, si nous prenons le mot *cheval*, le concept est lié à l'image que nous avons de cet animal), et l'image acoustique serait le support matériel du mot, c'est-à-dire, la séquence de « sons » et de « syllabes » qui le constituent (avec le même exemple, il s'agirait alors de la séquence *c-h-e-v-a-l*). Cette première formulation sera remplacée par Saussure ainsi : le concept deviendra le « signifié » et l'image acoustique sera dorénavant le « signifiant » (Saussure, 1972, p. 99).

A son tour, Lacan prend cette référence de Saussure pour élaborer sa théorie sur le signifiant. Ce sera dans l'article « Subversion du sujet et dialectique du désir dans l'inconscient freudien », de 1960, où Lacan présentera une première définition, qu'il reprendra d'ailleurs au moment de la création de sa théorie sur les quatre discours : « Un signifiant c'est ce qui représente le sujet pour un autre signifiant » (Lacan, 1966/1960, p. 819).

$$\frac{S_1}{\mathcal{S}} \rightarrow \frac{S_2}{\mathcal{S}}$$

Avec cette définition nous observons que nous ne pouvons rendre compte du sujet qu'à partir du lien entre les signifiants. Autrement dit, c'est l'articulation S1-S2 qui nous permet de définir qu'est-ce qu'un sujet. D'autre part, Lacan dit qu'il existe de deux voies possibles pour que les signifiants puissent se lier entre eux : 1) la métaphore ; où il se présente une substitution d'« un mot pour un autre » (Lacan, 1966/1957, p. 507), et 2) la métonymie ; où il y a une connexion « mot à mot » (Lacan, 1966/1957, p. 506). Donc, en considérant cette relation possible entre les signifiants, certains psychanalystes ont formulé que « l'articulation signifiante est un mode de lien » (Miller, 2013/2000-2001, p. 12) ou que « le lien entre les signifiants est très précisément le lien social » (Naveau, 2004, p. 56). De ce fait, ce qui permettra d'établir un lien social est déterminé par l'inscription chez le sujet d'une relation entre les signifiants. Il faut noter, que cette même formulation est présente aussi dans la théorie de Lacan sur le discours.

La théorie lacanienne du discours

Dans son Séminaire *L'envers de la psychanalyse*, Lacan décrit d'une manière assez précise comment il conçoit le terme de « discours ». Il dit que ce dont il s'agit dans le discours c'est d'« une structure qui dépasse de beaucoup la parole » (Lacan, 1991/1969-1970, p. 11). Par conséquent, au moment de considérer cette notion, nous ne ferons pas seulement référence aux échanges de paroles existantes entre deux personnes puisque le discours est plutôt lié à ce qui est déjà présent avant la parole, c'est-à-dire, le langage. C'est ainsi que nous discernons que le discours est toujours en rapport avec le langage.

De même, nous pouvons constater que pour Lacan il existe une correspondance entre ces notions au moment où il affirme que : « Par l'instrument du langage s'instaurent un certain nombre de relations stables, à l'intérieur desquelles peut certes s'inscrire quelque chose

qui (...) va bien plus loin, que les énonciations effectives » (Lacan, 1991/1969-1970, p. 11). Pour mieux comprendre cette phrase, nous allons élucider deux termes qui reviennent systématiquement lorsque nous parlons de la conception lacanienne de discours : le langage et la structure. Pendant son Séminaire *Les psychoses*, Lacan déploie ces deux définitions. Quant à la première, il a formulé que ce qui « caractérise le langage, c'est le système du signifiant comme tel » (Lacan, 1981/1955-1956, p. 135). Par rapport à la deuxième, il a affirmé que « la structure est d'abord un groupe d'éléments formant un ensemble covariant » (Lacan, 1981/1955-1956, p. 207).

A partir de ces élucidations nous pourrions faire certaines remarques : 1) Si le discours est « une structure », cela implique qu'il est constitué par différents éléments composant un ensemble qui permute. 2) Si ce qui caractérise le langage c'est le signifiant et non pas la parole, nous pourrions dire alors que les signifiants sont les éléments qui vont constituer l'ensemble covariant au sein de discours. 3) C'est par le biais d'un possible lien entre les signifiants qui pourraient s'instaurer, chez les individus, des relations stables où l'échange de parole pourrait avoir lieu. En ce sens, nous pouvons affirmer que le discours serait une structure construite à partir de signifiants et leur articulation, permettant d'établir des liens stables entre les êtres humains. Cependant, l'articulation entre les signifiants n'est pas une opération garantie. Il peut avoir des cas où pour certains sujets cette relation entre les signifiants ne peut pas être inscrite et cela aura des conséquences sur le lien social.

Avant d'examiner ce que nous appellerons les difficultés du lien social, nous pouvons présenter trois références données par Lacan sur la psychose et le discours. D'abord, lors de son compte rendu sur son Séminaire *L'acte psychanalytique*, Lacan avance que le psychotique apparaît comme « le maître » dans « la cité du discours » (Lacan, 2001/1969, p. 379). Ensuite, il formule que « le dit schizophrénique se spécifie d'être pris sans le secours d'aucun discours établi » (Lacan, 2001/1973, p. 474). Enfin, il parle du « hors-discours de la psychose » (Lacan, 2001/1973, p. 490). Même si Lacan n'a pas développé chacune de ces formules, nous pouvons en déduire que le sujet psychotique rejette d'être soumis à un discours : c'est pour cela qu'il se présente *hors-discours*, sans le secours du discours ou étant le maître. C'est ainsi

que nous comprenons l'affirmation de J.-A. Miller : « la folie est rejet de l'inconscient, c'est-à-dire du discours du maître comme imposture » (Miller, 1987, p. 96). Désormais, nous pouvons examiner ce qui se passe lorsque qu'il n'y a pas cette inscription au niveau du discours.

Difficultés du lien social

Étant donné que le lien social est lié à la relation entre les signifiants, nous parlerons de difficultés du lien social lorsque cette chaîne signifiante (S1-S2) n'est pas inscrite chez un individu. Cette première considération prend en compte ce que Lacan a développé, dans les années 1950, par rapport au signifiant et la structure psychotique. C'est ainsi que nous envisageons d'examiner comment se présente cette difficulté au niveau du langage, dans le but de saisir les conséquences qui peuvent surgir au niveau du lien social.

Lors de son Séminaire *Les psychoses*, Lacan formule précisément comment surgit le signifiant pour les patients psychotiques. Il l'exprime de la manière suivante : « Il s'agit, au fond de la psychose, d'une impasse, d'une perplexité concernant le signifiant » (Lacan, 1981/1955-1956, p. 219). A l'encontre d'une articulation S1-S2, Lacan nous indique qu'il y a dans la psychose une impasse au niveau des signifiants. Pour bien saisir cette citation de Lacan, nous prenons en compte ce que J.-A. Miller a formulé sur la rupture entre le signifiant et le signifié, en l'illustrant ainsi : S // s (IRMA, 1997, p. 15). Nous pouvons écrire aussi cette problématique de l'articulation entre les signifiants de la manière suivante : S1 // S2. C'est comme cela que nous entendons ce que Lacan appelé « la chaîne brisée » (Lacan, 1966/1958, p. 535).

En conséquence, l'articulation brisée produira à son tour une perplexité chez le sujet psychotique, dès le moment où il y aura un signifiant (S1) auquel il ne pourra pas donner un sens (S2). Néanmoins, si nous examinons de plus près les conséquences de la rupture de l'articulation signifiante, nous devons souligner qu'il s'agit en fait d'une « séquence temporelle » sur trois temps différents. C'est ainsi que J.-A. Miller l'a précisé (IRMA, 1997, p. 101) :

Énigme - Perplexité - Certitude

Dans un premier temps nous devons distinguer le surgissement d'un signifiant, étant complètement étrange pour le sujet. Dans un deuxième temps, le sujet psychotique se trouve perplexe face à cet élément énigmatique, c'est-à-dire, il n'arrive pas à donner une réponse à ce que lui arrive et, il se peut aussi, qu'il n'arrive pas non plus à attribuer ce signifiant à une personne. De ce fait il y aura un vide sur lequel le psychotique devait y répondre. Seulement dans un troisième temps il y aura une réponse. A ce propos, Lacan dit qu'il s'agit d'une certitude car le psychotique sera convaincu que ce qui se passe le concerne.

Quant à cette conviction de la part du sujet psychotique, Lacan explique qu'il s'agit « d'un effet du signifiant, pour autant que son degré de certitude (...) prend un poids proportionnel au vide énigmatique qui se présente d'abord à la place de la signification elle-même » (Lacan, 1966/1958, p. 535). Par conséquent, au moment de parler des difficultés du lien social nous ferons référence au vide surgit pour le sujet psychotique lorsque les signifiants se présentent de manière désordonnée, en donnant aucune signification.

C'est ainsi que nous pouvons décrire une des difficultés présentées par les patients psychotiques : du fait qu'il y a une impasse dans la chaîne signifiante, des signifiants peuvent survenir d'une manière énigmatique, les laissant perplexes face à des situations auxquelles ils ne pourront répondre, jusqu'à que ce qu'il y ait une certitude qui viendra s'inscrire. Nous allons démontrer ce point à partir d'un cas clinique, de même que d'autres difficultés surgissant au niveau du lien social.

Cas clinique : rupture du lien social et ses conséquences subjectives

Nous avons appelé le patient « Thierry ». Il avait 70 ans au moment du premier rendez-vous et il consultait après avoir fait une peine de 8 ans en prison pour des d'attouchements sur mineur. De même, il

arrivait dans le cadre d'une obligation de soins, imposée par la Justice. Dans son récit, nous pouvons constater que les relations établies avec certaines personnes ont été très importantes pour lui, et du moment où une rupture avec ce lien s'est produite il perd les repères qui l'orientaient dans la vie, l'amenant jusqu'à son passage à l'acte.

Deux chocs

Étant l'aîné d'une fratrie de 6 enfants, il est parti vivre chez sa grand-mère maternelle au moment où son grand-père est décédé. A cette époque-là, à 10 ans, ses parents avaient décidé qu'il devait accompagner sa grand-mère. Il dit que cette décision avait été un « soulagement » car il avait plus de « liberté » et se sentait moins « stressé » que lorsqu'il vivait chez ses parents.

Par ailleurs, Thierry précise qu'il n'avait pas les mêmes restrictions chez sa grand-mère. Il pouvait manger tout ce qu'il voulait car chez elle « on ne manquait de rien ». Ce n'était pas pareil chez ses parents car ils étaient nombreux et ils n'avaient pas beaucoup à manger. Cependant, un premier choc lui arrive à 17 ans lors du décès de sa grand-mère. Ayant considéré cette personne comme sa propre mère, ce décès s'est présenté pour le patient comme « un vide ».

Le deuxième choc est lié à une série d'événements qui lui sont arrivés après qu'il est parti à la retraite, c'est-à-dire, environ 40 ans après le premier choc. A ce moment-là, Thierry a fait une « petite dépression » qui a duré 8 ans. A la même époque où il est parti à la retraite, sa femme s'est fait opérer. Elle s'est fait enlever ses organes reproductifs et depuis cette opération, elle n'a plus voulu avoir des rapports sexuels. Thierry, étant « très demandeur », s'est disputé avec elle et de ce fait, ils ne communiquaient pas beaucoup.

Donc, ces trois événements (son départ à la retraite, le fait de ne pas avoir des relations sexuelles avec sa femme et qu'ils ne se parlaient pas) ont été vécus par Thierry comme un deuxième choc. Le patient disait qu'à cette époque-là, il s'est senti « abandonné » puisqu'il « était coupé du monde » et qu'il ne parlait à personne. C'est ainsi qu'il énoncera : « la retraite, j'ai eu du mal à l'accepter ». En ce sens, nous pouvons af-

firmar que même s'il savait que son départ à la retraite approchait, il n'a pas pu supporter ce moment de séparation d'avec sa femme, son employeur et ses clients. Pendant 8 ans, le patient n'arrivait pas à accepter ce que lui est arrivé, et ce sera au moment où il a été incarcéré -après son passage à l'acte- qu'il pourra commencer à en parler.

Un Autre souple et gentil

Lors d'un entretien, je souligne que « parler aux autres » c'est très important pour lui. Thierry est d'accord et il ajoute que déjà avant ses emplois, il parlait beaucoup avec sa grand-mère lorsqu'ils habitaient ensemble. Donc, une première personne chez qui il a trouvé ce caractère « souple » et « gentille » c'était sa grand-mère. Avec elle, il pouvait parler sur différents sujets et ils s'occupaient ensemble des animaux de la ferme.

Cependant ce lien avec la grand-mère a duré peu de temps. Suite à son décès, Thierry est de nouveau allé chez ses parents mais un an après il est parti à l'armée. Après les années à l'armée, il a travaillé dans différentes boîtes d'intérim, jusqu'au moment où il a débuté dans une société de transport routier avec ses cousins. Il restera dans ce travail jusqu'à sa retraite. Étant resté presque 30 ans dans cette société, il s'est senti « soulagé » et « en liberté » car on lui le laissait faire son travail, jusqu'au point qu'il se sentait son propre employeur. Par rapport à son patron, le patient dira qu'il était plutôt « un père de famille ».

Par ailleurs, après son passage en Maison d'Arrêt, Thierry est arrivé en Centre de Détention où il a rencontré une jeune psychiatre qui était « gentille » et avec laquelle il arrivait à parler. Lors de nos entretiens, le patient signalera qu'il arrive aussi à s'exprimer avec moi, tel comme il le faisait avec cette psychiatre. Il précise que le trait de « souplesse » chez certains professionnels lui permet de s'exprimer, et ce faisant, Thierry se sent plus « libre ».

Quant aux liens que le patient a pu établir tout au long de sa vie, nous pourrions dire qu'il a trouvé au moins deux types de personnes avec lesquelles il avait des réponses différentes : d'une part, un Autre

ayant le caractère « souple » et « gentille » de la grand-mère, et d'autre part, un Autre qui avaient le caractère des parents.

Un Autre sévère et méchant

Depuis sa jeunesse, Thierry a eu affaire aussi à des personnes avec un caractère fort. D'abord, il a eu « une enfance dure » car ses parents étaient « méchants » et « ne montraient pas d'amour ». De ce fait, le patient dira qu'avec eux il n'arrivait pas à parler. A propos de ses parents, il affirme également que son père « sévère » travaillait toute la journée en usine et sa mère était femme au foyer. A part cela, il n'indique pas d'autres traits des parents ou des souvenirs vécus avec eux.

Une deuxième personne considérée « méchante » était sa femme. Ils se sont rencontrés juste avant qu'il part à l'armée et sont restés en contact jusqu'à son retour. Du temps passé ensemble, Thierry se souviendra qu'elle pouvait lui crier dessus, et pendant ces moments, il restait en silence. Malgré cela, il n'a jamais pensé à se séparer d'elle. Ils ont divorcé deux ans après de son passage à l'acte et maintenant le patient assure qu'il ne regrette pas le divorce.

Même s'il ne comprend pas ce qui l'a poussé à faire des attouchements sur sa petite-fille, il dira : « il a fallu que cette chose arrive, pour que ma femme se sépare de moi ». Nous pourrions faire l'hypothèse que ce patient : 1) Étant « coupé du monde », le seul lien qu'il gardait avec son entourage c'était avec sa femme méchante, 2) N'arrivant pas à mettre un terme à cette relation avec elle, son passage à l'acte lui a permis - à son insu - de faire en sorte que c'est soit sa femme qui décide de divorcer. Ne pouvant pas assumer cette volonté de se séparer de sa femme, avec cet acte dans lequel il ne se reconnaît pas, Thierry arrive finalement à rompre le lien avec cet Autre méchant.

A la suite de son passage à l'acte, il a aussi rencontré d'autres personnes ayant ses attributs. Au début de son incarcération, Thierry est allé en Maison d'Arrêt et il a eu des difficultés à s'y habituer car les surveillants étaient « sévères » avec lui. De même, lorsqu'il a rencontré une psychologue le patient s'est « renfermé » et a eu du mal à parler car celle-ci avait un « regard froid ». Thierry précise également,

que face à ce type de personnes, il a peur de dire ce qu'il ressent, devient alors « timide » et il reste en silence. C'est ainsi qu'il affirmera : « avec les gens méchants, cela ne m'intéresse pas de parler, je préfère de rester seul ». Sur ce point, nous pouvons dire que face à l'Autre méchant le patient choisit de rester « seul », cependant cette position devient problématique pour Thierry car ladite solitude lui provoque aussi le sentiment d'être « abandonné » ou d'être « coupé du monde ».

D'un vieux solitaire à être entouré

Au fur et à mesure des entretiens, le patient trouvera certains arrangements lui permettant de garder un lien de parole avec les autres. Actuellement, il se sent « soulagé » lorsqu'il rencontre son cousin, ses neveux et sa sœur. Du moment où sa famille vient manger chez lui, le patient a « le moral » et ne se sent pas « un vieux solitaire ». Par conséquent, Thierry dira que dès qu'il est accompagné par sa famille, il ne pense plus à ce qu'il a fait. Même s'il manifeste qu'il ne pourra pas oublier son passage à l'acte, quand il est « entouré » par ses proches, il arrive à ne pas y penser.

C'est ainsi qu'il a retrouvé une formule pour se sentir moins abandonné : « Si je suis bien entouré, le moral va mieux ». Cette formule a pu s'appliquer dans différents moments de sa vie, où il s'est retrouvé « seul » et n'avait pas le moral. Par exemple, une fois sortie de prison, son frère -avec qui il habitait- décède. Thierry manifeste que cela a été dur, surtout le fait de « se retrouver à nouveau seul ». Suite au décès de son frère, il a dû déménager car la maison allait être vendue. Néanmoins, le patient a remarqué que dans la nouvelle ville où il allait s'installer, cela pouvait aller mieux car il serait en plein centre-ville et pourrait « parler avec les commerçants et avec ses voisins ».

Depuis qu'il s'est installé dans son nouvel appartement, le cousin -avec qui il avait travaillé auparavant- vient manger chez lui toutes les semaines et cela lui fait du bien. Ce cousin l'a récemment proposé de l'accompagner à faire son travail de routier dans différentes villes de France. Thierry manifeste que cette activité lui permet d'être « entouré » par les clients de son cousin et de parler avec eux, tel comme il l'a fait pendant 30 ans.

Cependant, il y a une séquelle qui est restée de ses années en prison, qu'il n'arrive pas à comprendre et dont il ne veut pas questionner : depuis sa sortie du Centre de Détention, Thierry a peur de « conduire ». Plus précisément, il a peur de produire « un accident sur la route ». De ce fait, même s'il a une voiture et le permis de conduire, c'est sa famille qui conduit maintenant pour lui. En ce sens, nous pouvons affirmer que cette nouvelle peur lui permet de : 1) Ne pas rester « seul », au moins dans ses déplacements, et 2) Ne pas produire un accident, car ce sont les autres qui conduisent désormais à sa place. Donc, en restant « entouré » Thierry évite cette position du « vieux solitaire » pouvant produire d'autres accidents. Nous devons noter que le patient parle de son passage à l'acte comme un « accident » qui n'a pas dû se produire. En conséquence, avec la compagnie des autres personnes, il sent qu'il n'aura pas des accidents ni sur la voie publique ni dans sa vie privée. Nous sommes arrivés au diagnostic de psychose pour ce patient puisque dans son lien aux autres, nous percevons qu'il existe une fragilité qui apparaît à partir de deux modalités possibles : soit il est complètement attaché et il se sent bien, soit une séparation se produit et il ressent un « vide » et il se sent « coupé du monde ». Même s'il ne présente des hallucinations ou des idées délirantes précises, nous considérons qu'il s'agit d'un patient de structure psychotique.

Conclusion

Ayant examiné les théories du signifiant et du discours chez J. Lacan, et ayant présenté le cas de Thierry, nous pouvons saisir certaines problématiques du lien social chez les patients psychotiques. Comme nous l'avons vu, la problématique du lien social surgit dans la psychose dès lors que l'articulation signifiante n'a pas été inscrite. Une première difficulté émerge quand les signifiants se révèlent de manière désordonnée. De ce fait, le sujet psychotique interprétera les situations qui lui arriveront avec son entourage à partir de la séquence temporelle *Énigme-Perplexité-Certitude*. Nous avons aperçu cela lorsque Thierry part à la retraite et pendant 8 ans ne comprenait pas ce qui se passait pour lui, jusqu'au moment d'être incarcéré suite à son passage à l'acte.

La deuxième difficulté est liée au lien absolu établi avec les autres. Pour Thierry, soit il a affaire à un Autre « souple » et « gentil », soit l'Autre est « méchant » et « sévère ». Avec les souples et gentilles, comme sa grand-mère, il essaie d'être entouré par eux et leur parler. Concernant les méchants et sévères, il reste en silence et devient timide. La radicalité de son lien est constatée aussi lorsqu'il sa grand-mère décède et il reste sous le choc. Autrement dit, une fois que l'Autre n'est plus à son côté, il perd ses repères.

Une troisième difficulté au niveau du lien social est liée au sentiment souvent éprouvé par les patients psychotiques d'être abandonné par l'Autre. Face aux autres méchants, Thierry expliquait qu'il préférerait de rester seul et ne pas entrer en contact avec eux. Mais cette coupure avec son entourage pouvait être accompagnée par ce sentiment d'être abandonné. En ce sens, une séparation ne pouvait pas se produire sans qu'il y ait aussi le sentiment que son entourage le laisse tomber. Pour terminer nous pouvons dire que le psychotique, n'ayant pas accepté d'être soumis aux lois de langage, devra payer dans son lien aux autres le rejet dont il est le responsable.

Bibliographie

- Grollier, M. (2003). Importance du signifiant dans les échanges inconscients parents-enfants. *Cliniques méditerranéennes*, 68 (2), 155-162.
- Grollier, M. (2015). La construction du lien social à l'adolescence. *Revue de l'enfance et de l'adolescence*, 91 (1), 59-70.
- IRMA. (1997). *Le Conciliabule d'Angers : Effets de surprise dans la psychanalyse*. Paris, France : Agalma/Seuil.
- Lacan, J. (1966/1957). L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud. *Écrits*. Paris, France : Éditions du Seuil.
- Lacan, J. (1966/1958). D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose. *Écrits*. Paris, France : Éditions du Seuil.
- Lacan, J. (1966/1960). Subversion du sujet et dialectique du désir dans l'inconscient freudien. *Écrits*. Paris, France : Éditions du Seuil.
- Lacan, J. (1975/1972-1973). *Le Séminaire, Livre XX, Encore*. Paris, France : Éditions du Seuil.
- Lacan, J. (1981/1955-1956). *Le Séminaire, Livre III, Les psychoses*. Paris, France : Éditions du Seuil.

- Lacan, J. (1991/1969-1970). *Le Séminaire, Livre XVII, L'envers de la psychanalyse*. Paris, France : Éditions du Seuil.
- Lacan, J. (2001/1969). L'acte psychanalytique. Compte rendu du Séminaire 1967-1968. *Autres écrits*. Paris, France : Éditions du Seuil.
- Lacan, J. (2001/1973). L'étourdit. *Autres écrits*. Paris, France : Éditions du Seuil.
- Lacan, J. (2005/1953). Le symbolique, l'imaginaire et le réel. *Des Noms-du-Père*. Paris, France : Éditions du Seuil.
- Miller, J.-A. (1987). Sur la leçon des psychoses. *Actes de l'École de la cause freudienne*, 13 (6), 94-97.
- Miller, J.-A. (2013/2000-2001). *El lugar y el lazo*. Buenos Aires, Argentina : Paidós.
- Naveau, P. (2004). *Les psychoses et le lien social : Le nœud défait*. Paris, France : Anthropos.
- Sauret, M.-J. (2009). Adolescence et lien social : le moment adolescent. *Adolescence*, 68 (2), 313-327.
- Saussure, F. (1972). *Cours de linguistique générale*. Paris, France : Éditions Payot.
- Soler, C. (2012/2011-2012). *Qu'est-ce qui fait lien ?* Paris, France : Éditions du Champ lacanien.